INFO ÉVÉNEMENT

DÉPART DE LA 10^e ÉTAPE DU TOUR DE FRANCE

NATURE DE L'ÉVÉNEMENT

Orléans accueille la 10° étape du Tour de France sur son territoire. Les 22 équipes de la Grande Boucle seront accueillies dès le dimanche 7 juillet au soir et profiteront d'une journée de repos, avant le grand départ le mardi 9 juillet en direction de Saint-Amand-Montrond.

DATE ET LIEU DE L'ÉVÉNEMENT

- Dimanche 7 juillet : montage du village du Tour
- Lundi 8 juillet : journée de repos / animation en centre-ville
- Mardi 9 juillet : départ de la 10° étape

MARDI 9 JUILLET

- Départ de la caravane publicitaire à 11h
- Départ des coureurs à 13h, rue
 Fernand-Rabier, au croisement de la rue
 Alsace-Lorraine, en direction d'Olivet

Pour vous rendre sur le parcours du Tour de France, privilégiez les transports en commun. Retrouvez toutes les informations utiles sur le site <u>www.orleans.fr</u>

Retrouvez le plan du parcours ainsi que toutes les informations de circulation et de stationnement sur le plan au verso

Renseignement: 02 38 79 25 25

GESTION DES DÉCHETS:

Les collectes de déchets du mardi 9 juillet ne seront pas assurées (ne pas sortir vos bacs sur les trottoirs), le rattrapage sera réalisé aux collectes suivantes.

CIRCULATION - STATIONNEMENT

La circulation ainsi que le stationnement seront fortement pertubés à partir du dimanche 7 juillet.

LE DIMANCHE 7 JUILLET

- De 17h à minuit: circulation et stationnement interdits sur le boulevard Alexandre-Martin
- Stationnement interdit sur le boulevard Alexandre-Martin, à partir de 7h

LE LUNDI 8 JUILLET - JOUR DE REPOS

- Stationnement interdit sur le boulevard Alexandre-Martin et le sur parking Halmagrand
- Stationnement interdit sur l'ensemble du parcours, à partir de 20h.
- Stationnement interdit sur le quai du Roi, à partir de 20h.
- Fermeture du parking Pierre-Segelle et Contre-allée, à partir de 20h

LE MARDI 9 JUILLET - DÉPART

- Circulation et stationnement interdits sur l'ensemble du parcours
- Circulation interdite entre la place Albert 1^{er} et le boulevard Saint-Euverte
- Circulation interdite sur le quai du Roi, de 6h à 14h
- Fermeture du pont Thinat et du boulevard Saint-Euverte, dans le sens sud-nord, de 9h à 14h
- Fermeture du boulevard Jean-Zay et rue du faubourg Bourgogne, dans le sens est-ouest, de 9h à 14h
- Fermeture des parkings du centre-ville : (parking Hôtel de Ville de 2h à 16h parking Cathédrale, Charpenterie et Châtelet inaccessibles de 9h à 16h).





